

ENTREPRISE DES INDUSTRIES ELECTROTECHNIQUES

EPE/ ELECTRO - INDUSTRIES /SPA

ROUTE NATIONALE N°12 AZAZGA BP 17-15 300 W.TIZI- OUZOU

TEL : (026) 34 16 86 –Fax : (026) 34 14 24/ 026 34 13 30

E.MAIL : contact.com electro-industries.com

NIF : 099915004280099

Azazga, le 11/3/2015

AVIS D ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 relatif à la réglementation des marchés publics notamment son article 49, modifié et complété par les décrets présidentiels N°12/23 du 18/01/2012 et N° 13-03 du 13/01/2013 ainsi que la procédure de passation et d'exécution de marchés de l'entreprise éditée le 26/02/2013 et suite aux consultations N°SPH 08/2015 du 12/01/2015 et SPH 013/2015 du 28/01/2015 portant respectivement sur les fournitures d'huile minérale isolante et de tôle magnétique à grains orientés , **ELECTRO- INDUSTRIES**, informe les soumissionnaires ayant participé à cette consultation que la procédure d'évaluation des offres, faite conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, que le marché est attribué provisoirement à :

Désignation	Nom du fournisseur	Montant	Note obtenue	Observations
Lot : Huile minérale isolante livrable en Flexy - bags	APAR INDUSTRIES LTD Inde	1 160 500,00 USD CFR Béjaia	100	Offre conforme et moins disante
Lot : Tôle magnétique à grains orientés	THYSSENKRUPP Allemagne	2 469 725,00 € CFR Béjaia	100	Offre conforme et moins disante

Conformément à l'article 114 du même décret, il est accordé aux soumissionnaires contestataires éventuels de ce choix un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans le site web pour introduire leurs recours auprès de la commission des marchés d'Electro-Industries.

Conformément à l'article 125 alinéa 15 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la commission d'évaluation des offres d'Electro-Industries au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis